



Durée de la conférence ?

½ journée.

À qui s'adresse cette conférence ?

Aux responsables juridiques, juristes et ressources humaines. Aux Directeurs et responsables assurances collectives. Aux commerciaux et technico-commerciaux. Aux actuaires, consultants, techniciens des compagnies d'assurance, mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés de courtage, conseil, etc...

Pour obtenir quoi ?

Approfondir les conséquences des textes d'application ; Analyser les dispositifs juridiques fiscaux et sociaux des nouvelles offres.

Comment ?

Par l'analyse juridique des futurs dispositifs à prestations et à cotisations définies.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Qu'allez-vous apprendre ?

Les articles 71 et 197 de loi Pacte ont ouvert la voie à une nouvelle réglementation qui va modifier en profondeur le cadre des régimes de retraite supplémentaire, tant collectifs qu'individuels.

Les textes d'applications, soumis actuellement à la concertation, doivent être publiés avant la fin du mois d'août pour une mise en œuvre rapide.

Cette conférence vous propose d'approfondir les conséquences des textes d'application et d'analyser les dispositifs juridiques, fiscaux et sociaux des nouvelles offres qui s'imposeront aux assureurs et à leurs clients (entreprises et épargnants).

Après une fine analyse juridique des futurs dispositifs à prestations et à cotisations définies, un panorama du nouveau plan d'épargne-retraite collectif ou individuel et ses passerelles avec l'assurance vie et l'épargne salariale, les conséquences au plan actuariel seront développées en termes d'évolutions des passifs sociaux et des couvertures de solvabilité.

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

La formation en pratique...

Quand et où ?

25 septembre (matin) 2019

9 h 00 - 12 h 30

August Debouzy, 8 avenue de Messine - Paris 8°

Combien ça coûte ?

500 € HT + TVA 20%, soit 600 € TTC.

Les frais de participation couvrent la matinée de conférence, la documentation complète et les pauses café/petit déjeuner.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qui anime cette conférence ?

Modérateur :

- **Laurent GIRETTE**, Expert conseil en retraite et prévoyance, formateur et Directeur Général de Caritat

Orateurs :

- **Isabelle HADOUX VALLIER**, Avocat Counsel, Protection sociale, August Debouzy
- **Sylvain ROUSSEAU**, Actuaire, Président de la société de Conseil AOPS

Ces deux interventions seront suivies d'une table ronde de professionnels composée notamment de :

- **Alexandre CALLE**, Actuaire diplômé de l'ISFA et membre de l'IA, Actuaire chez SPAC Actuaires
- **Alain POLLEUX**, Directeur Général de R2E, filiale à 50/50 entre MNH & Axa.

Cette conférence est proposée en partenariat avec


AUGUST DEBOUZY


aops
conseil